

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 26 octobre 2018

Les douaniers de Marseille découvrent un lionceau dans un garage

Mercredi 24 octobre, les agents de la brigade des douanes de Marseille ont secouru un lionceau détenu illégalement, grâce à une information transmise par leurs collègues de la police. Les informations transmises ont motivé le contrôle, par les agents des douanes, des locaux d'un garage situé à Marseille, dans lequel ils ont trouvé une petite cage transportable renfermant un félin de quelques kilos. L'expertise a établi qu'il s'agit d'un lionceau, une femelle de 1 à 2 mois, non encore sevrée. Interrogé sur l'origine de l'animal, l'employé, placé en retenue douanière, a déclaré qu'il l'avait récupéré dans un immeuble de Marseille, à la demande de personnes qui ne savaient pas comment s'en occuper. Le petit animal a immédiatement été remis à la SPA, qui l'a confié à une association spécialisée dans le recueil des animaux sauvages.

Il s'agit d'une constatation extrêmement rare pour la douane française. En janvier 2007, deux lionceaux avaient été découverts par les services douaniers de Montpellier avant d'être remis au zoo de Marseille. Ils étaient transportés dans un véhicule de tourisme effectuant un trajet Portugal-Italie. Les jeunes félins, âgés de deux mois et non encore sevrés, provenaient de Belgique, avaient été pris en charge à Lisbonne et devaient être remis à un destinataire en Italie.

La douane française est particulièrement impliquée dans la lutte contre les trafics d'espèces animales et végétales menacées d'extinction. En 2017, elle a réalisé 484 constatations portant sur des spécimens protégés par la convention CITES et pu secourir 575 animaux vivants avec l'aide des autorités sanitaires et des associations de sauvegarde des animaux



Crédit : Douane française

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Site internet de la douane** : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a15015-les-douaniers-de-marseille-decouvrent-un-lionceau-dans-un-garage>
- **Les photos** : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/1LCH9k>
- **Vidéo** : <https://youtu.be/axWRJhsslkA>

Crédit images : Douane française

Contacts presse :

Direction des douanes de Marseille : 07 83 53 35 41

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr